



## C-2 : Trois propositions pour mériter l'appui du Bloc

Ottawa, 8 décembre 2021 – Yves-François Blanchet, chef du Bloc Québécois, et Denis Trudel, député de Longueuil—Saint-Hubert présentent trois propositions à la ministre des Finances, Chrystia Freeland, lesquelles assureraient l'appui du parti au projet de loi C-2 prolongeant l'aide financière en temps de pandémie, en plus d'offrir un meilleur soutien aux travailleurs des arts et de la culture, à l'industrie manufacturière affectée par la pénurie de microprocesseurs et aux aînés moins nantis.

« Le Bloc Québécois est favorable au principe de C-2. Nous proposons néanmoins des améliorations, car des pans importants de notre économie et bon nombre de travailleurs sont laissés en plan, voire pris à partie, par Ottawa. Mme Freeland devrait d'abord s'engager formellement à soutenir financièrement les travailleurs autonomes des arts et de la culture, possiblement via la Fondation des artistes, auxquels le fédéral refuse tout soutien alors que Québec y contribue. Elle doit aussi s'engager à adapter par règlement les mesures contenues dans le projet de loi aux besoins de l'industrie manufacturière affectée par la pénurie de microprocesseurs. Finalement, la ministre doit s'assurer que les travailleurs aînés touchant du SRG ne sont plus pénalisés par son gouvernement pour avoir légitimement reçu de la PCU durant la pandémie », a déclaré M. Blanchet.

Le Bloc Québécois suggère :

1. « Un engagement immédiat à contribuer à la Fondation des artistes » afin de soutenir les **travailleurs autonomes des arts et de la culture**;
2. Que la ministre confirme qu'elle compte utiliser le « pouvoir d'adapter les mesures d'aide qui se retrouvent dans C-2 (...) par voie réglementaire » afin de répondre aux besoins des autres industries actuellement écartées du soutien fédéral, par exemple l'aérospatiale, si la nécessité en est démontrée;
3. Qu'Ottawa cesse d'affliger les **travailleurs aînés prestataires du SRG** en considérant « la PCU comme un revenu d'emploi pour le calcul du SRG », en permettant « le recalcul du SRG peu importe que la demande ait été faite via Services Canada ou via l'ARC », ainsi qu'en offrant la possibilité de s'acquitter d'une dette « sur trois ans plutôt qu'une année ».

« En accédant à ces trois propositions, Mme Freeland ferait du Bloc Québécois un partenaire fiable afin que C-2 soit adopté à temps, malgré la fin de session qui arrive à grands pas. Fidèle à son habitude, le Bloc Québécois poursuit son approche de propositions afin d'améliorer le soutien offert aux Québécois et à notre économie », a conclu M. Trudel.